

Délibération relative au
**Schéma d'organisation consulaire
de la grande région aquitaine-limousin-Poitou-Charentes**

Il est prévu que chaque CCI de Région adopte un Schéma d'organisation consulaire. Un projet de Loi dédié à l'organisation des Chambres consulaires a été présenté en Conseil des Ministres le 25/11/2015. S'il est adopté par le Parlement, ce projet de loi rendra prescriptif ce schéma d'organisation.

Le Schéma d'organisation consulaire ALPC (V11 du 04/11/15) qui est présenté aujourd'hui (également joint au dossier support de l'assemblée générale) a été adopté par l'assemblée générale de CCI Poitou-Charentes le 26/11/2015 et est également soumis à l'approbation des assemblées générales des CCI Limousin et Aquitaine.

**L'Assemblée Générale approuve
le Schéma d'organisation consulaire ALPC (V11 du 04/11/15)**

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 3 décembre 2015, à Rochefort

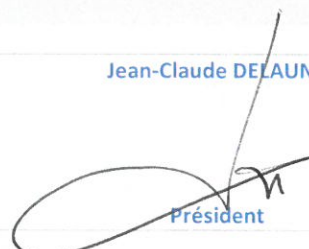
Nombre de membres élus en exercice		27
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		14
Nombre de membres élus présents		20
Nombre de votants		20
Nombre de voix POUR	20	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Roland CAILLET



Vice-président Secrétaire

Jean-Claude DELAUNE



Président